

Sénher conse Mager de la Villa de Tolosa, donas e senhers elegits de la vila, de l'agglomeracion, del departemant, de la région nostra, senhers e donas Présidents d'associacions, cars amics membres de la Convergencia Occitana e de las associacions aici representadas

Ongan, coma l'an passat, avem lo grand honor d'estre recebuts per los Capitouls de bey, e pel primiers d'entre els, representat aici per.....

Es segur que dins aquelà subrebelà salla dels Illustres nos sentissem legitimats a parlar la nostra lenga, a honora los nostres ancians que son aici pintats o représentats, lo comte Raymond , la dona Clamença, Peire de Fermat, Goudouli....

Es vertat que se disia que dins 7 segles lo laurier reverdejarà... Il y a en effet 723 ans que la liberté rayonne depuis Toulouse mais cet anniversaire a été précédé de plusieurs événements historiques que je souhaite rappeler ici, grâce au travail et à l'érudition de Bertran de la Farge qui en a effectué la recherche :

Retournons en 1114, Guilhem d'Aquitaine s'empare de Toulouse et en chasse Alphonse Jourdain, enfant mais comte légitime de Toulouse qui se réfugie à Orange, en Provence dont il est Marquis.

En 1120 Alphonse Jourdain, assiégé à Orange par les Catalans, est secouru victorieusement et délivré par « les Toulousains » qui le ramènent à Toulouse d'où Guilhem d'Aquitaine est chassé. Dès lors le comte de Toulouse, Alphonse Jourdain, reconnaissant, fait « souffler un vent de liberté » sur Toulouse qu'il développe, construit un nouveau pont, crée une « Salvetat » (zone urbaine sans impôts), diminue ses parts d'impôts sur le vin et le sel.

En 1147, il part pour la Palestine où il est né. En cette circonstance, il prend une décision d'une importance capitale pour les libertés toulousaines : il abolit deux impôts directs majeurs, le « tolte » et la « queste » à connotation servile et exempte les

chevaliers du service militaire à cheval en dehors du pays toulousain. (Il meurt en 1148)

En 1152, Raymond V, fils d'Alphonse, étant le nouveau comte de Toulouse depuis 1148, une première Charte mentionne un « commun Conseil de la Cité et du Faubourg de Toulouse » qui donne officiellement naissance au « Capitoulat », institution typiquement toulousaine qui comprend 12 « Capitouls » qui tiennent « Chapitre » (Conseil) et possèdent l'autorité judiciaire. Ces premiers Capitouls sont des hommes de loi. Six viennent de la Cité, 6 du Bourg.

Raymond V augmente leurs prérogatives (par exemple la gestion de l'eau dans la Cité). Mais il entend maintenir son autorité sur les Capitouls.

En 1159, il doit défendre Toulouse contre Richard Cœur de Lion qui revendique le comté

Raymond V transige sous la pression des toulousains et conclut un accord avec les Capitouls, leur abandonnant la plupart de ses prérogatives, à l'exception de ses fonctions militaires.

C'est enfin la Charte du 6 janvier 1189... qui renforce, explicite et concrétise les Chartes de 1147 et de 1152 (d'Alphonse Jourdain et de Raymond V).

A partir de 1194, sous Raymond VI, son fils, les Capitouls sont désormais 24, élus pour un an par les différents quartiers de la Cité et du Bourg. Ils rendent la Justice, des ordonnances, disposent d'un Sceau, perçoivent les taxes et recrutent et gèrent une milice toulousaine... Le futur Capitole est alors édifié, à l'interface de la Cité et du Bourg. En 1204 les premiers actes municipaux, les « Cartulaires » sont publiés en occitan bien sur.

Comme le disait le regretté Jean Vilotte, véritable instigateur de cette cérémonie il y a plus de 10 ans maintenant, « notre commune, née au cœur de cette époque comme une émancipation des structures féodales, accompagne la marche vers la démocratie. **1189 prépare 1789** »

Aujourd'hui la démocratie toulousaine s'est perpétuée et le prestige des capitouls imprègne toujours ces murs leurs descendants nous accueillent, accueillent le peuple de Tolosa et nous les en remercions.

C'est d'ailleurs grâce à vous, dignes successeurs des édiles qui protégeaient en 1324 les 7 troubadours représentés dans le grand escalier qui mène à cette salle que nostra lenga occitana persiste à nos regaudir lo cor !

Cette langue occitane, si belle qu'elle nous fait pleurer d'espérance comme le disait René Nelly refleurit au coin des rues et même dans les tunnels sombres du métro grâce à une volonté politique nouvelle !

Nous avons eu la joie d'ouvrir la maison de l'Occitanie il y a quelques années, depuis les actions en faveur de la langue d'Oc se poursuivent à tous les échelons, régionaux, départementaux mais surtout ici, à l'échelle de la ville de Toulouse qui est désormais pionnière en la matière après les assises de la culture occitane qu'elle a organisé en septembre dernier.

Merci à vous Mr le Maire pour les engagements tenus, pour ces assises studieuses et conviviales d'où ressortiront j'en suis convaincu de nouveaux élans pour demain,

Merci pour les ouvertures de classes bilingues : trois déjà à Toulouse et nous avons bien noté votre souhait d'une nouvelle création par an, cet engagement dans le cadre de la convention que vous avez signé avec le rectorat est véritablement vital pour la transmission de cette langue.

Je dois évoquer ici la grande manifestation « pan-occitane » qui sera organisée à Toulouse le 31 mars prochain,

De partout vont affluer des milliers de défenseurs de la diversité culturelle, des vallées alpines Italiennes, du Val d'Aran, de Catalogne et de toute la grande Occitanie pour demander solennellement au futur président de la république et aux futurs députés de s'engager fortement pour donner enfin un statut légal à toutes les langues de France et à la plus parlée d'entre elles, après le français bien sur, l'occitan.

Cette manifestation sera festive et souriante, elle n'en sera pas moins digne et sérieuse dans ses revendications qui sont légitimes et qui transcendent tous les partis politiques : nous avons besoin du soutien de la Ville de Toulouse pour obtenir la reconnaissance et la dignité pour nos langue et nos culture : « anem oc per la lenga occitana » !

Les libertés communales, offertes en occitan par le Comte de Toulouse en 1189, seront illustrées en occitan et dans toutes les langues de France le 31 mars 2012, elles sont à la base de notre démocratie et de notre liberté.

Enfin je vous livre un scoop : nous travaillons a quelques uns à une grande idée, à un grand projet que nous souhaitons vous soumettre, vous faire partager et amender avec vous : ce projet tendrait à créer dans les murs de l'ancienne prison saint Michel le centre international de la civilisation Occitane, Latine et Méditerranéenne.

J'ai présenté cet avant projet lors d'une réunion du comité de pilotage sur le devenir de l'ancienne maison d'arrêt qui s'est

tenue ce mercredi soir ici même et l'accueil qui lui a été réservé me laisse à penser que avons peut t être là le grand chantier qui nous rassemblera pour les années qui viennent : créer à Toulouse un lieu de stature européenne, internationale, ou la mémoire vive de notre Occitanie sera mise au contact de sa jeunesse, un lieu de création, de diffusion, un laboratoire et un observatoire de notre société, ou seront exposés enfin les souvenirs de notre civilisation comme cela est le cas par exemple à Barcelone, mais ou se tisseront aussi les liens entre les peuples et les langues qui nous entourent, pour préfigurer l'Europe du sud de demain.

un grand mercè Senher conse de Tolosa de nos acampar aici dins l'ostal comun, sus aquela terra cromptada pels capitouls

Es un signe fort e noble de la considèracion dels nostres elegits pels fondaments de nostre democracia locala.

Es lo signe de la considèracion que portatz à la dignitat de l'istoria nostra e al reviscol de la lenga occitana e de la cultura originela de Tolosa.

Viva la democracia, viva la libertat

**e per Tolosa
totjorn mai !**